

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 406/2024 Date de la séance du CE : 1er mai 2024

Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

Nº d'affaire :2023.WEU.3095Classification :Non classifié

Loi sur l'encouragement de l'innovation (LEI) Ouverture de la procédure de consultation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, arrête :

La Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la loi sur l'encouragement de l'innovation. La procédure de consultation dure jusqu'au 2 août 2024.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer Chancelier

Destinataires

- Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- Chancellerie d'État